



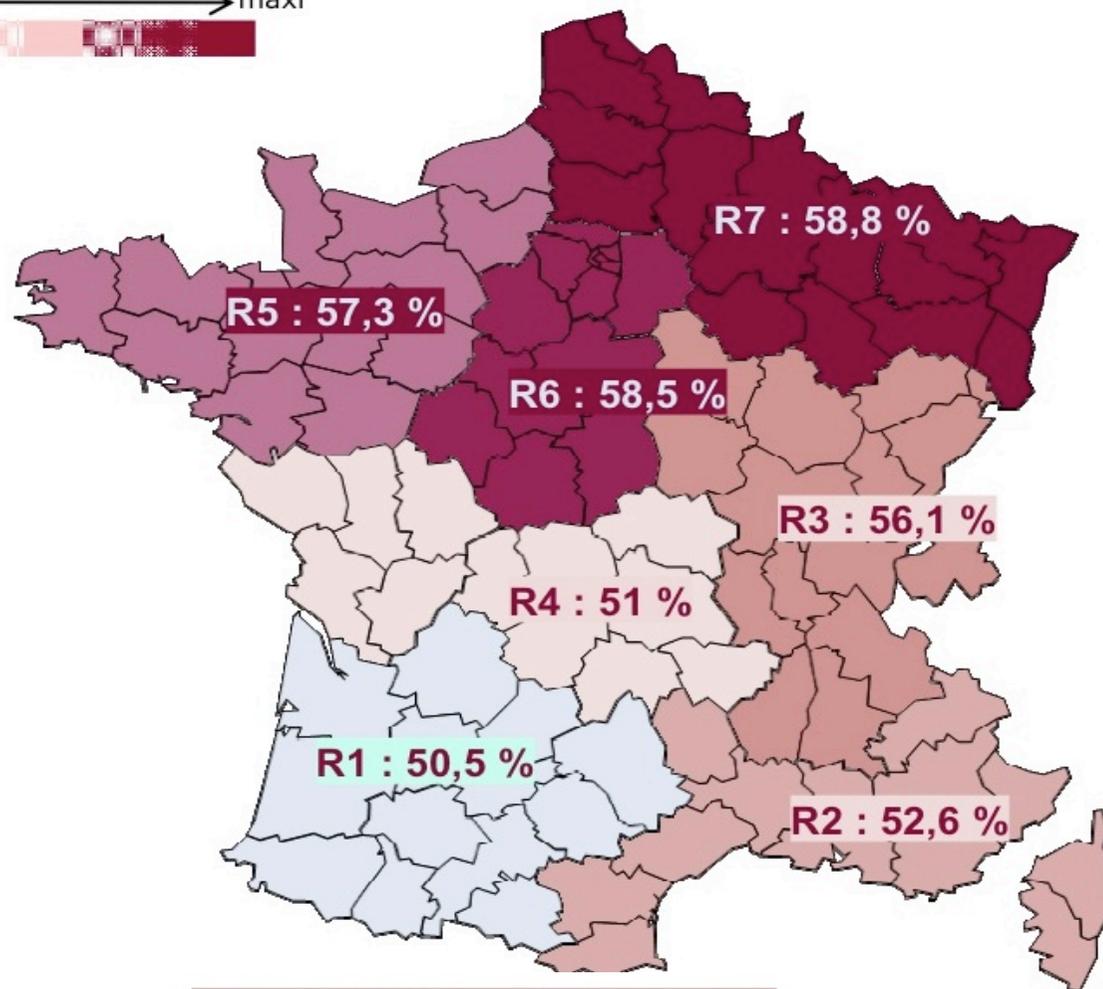
TNT : Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT

Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
2. Comment est diffusée la TNT ?
3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?
4. Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?
5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?
6. Quel rôle pour les collectivités ?
7. Quelles actions pour l'Avicca ?

L'accès des foyers à la TV numérique sur le poste principal



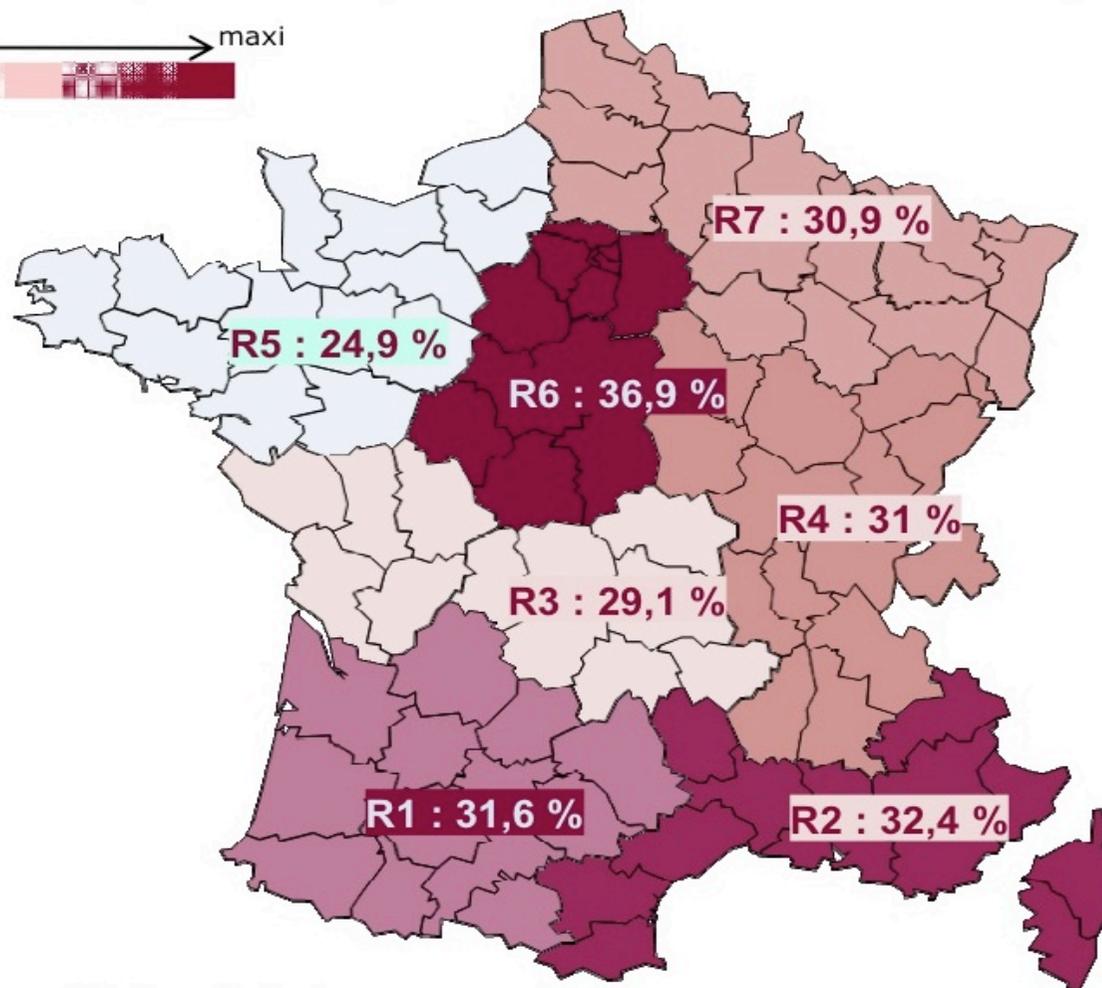
Mi-2008, 56% des foyers initialisés numérique, environ + 4% par trimestre

- Fin 2009, 80% possiblement
- Les autres, sous pression de l'extinction

	T2 2007	T3 2007	T4 2007	T1 2008	T2 2008
Taux d'initialisation national	37,7 %	41,6 %	47,5 %	51,7 %	56 %

Source : TDF
Baromètre juillet 2008

Les 2/3 des foyers sont encore dépendants de l'analogique pour certains équipements



Une minorité de foyers ne serait pas impactée par l'extinction de l'analogique (plus de la moitié ont un 2^{ème} poste...)

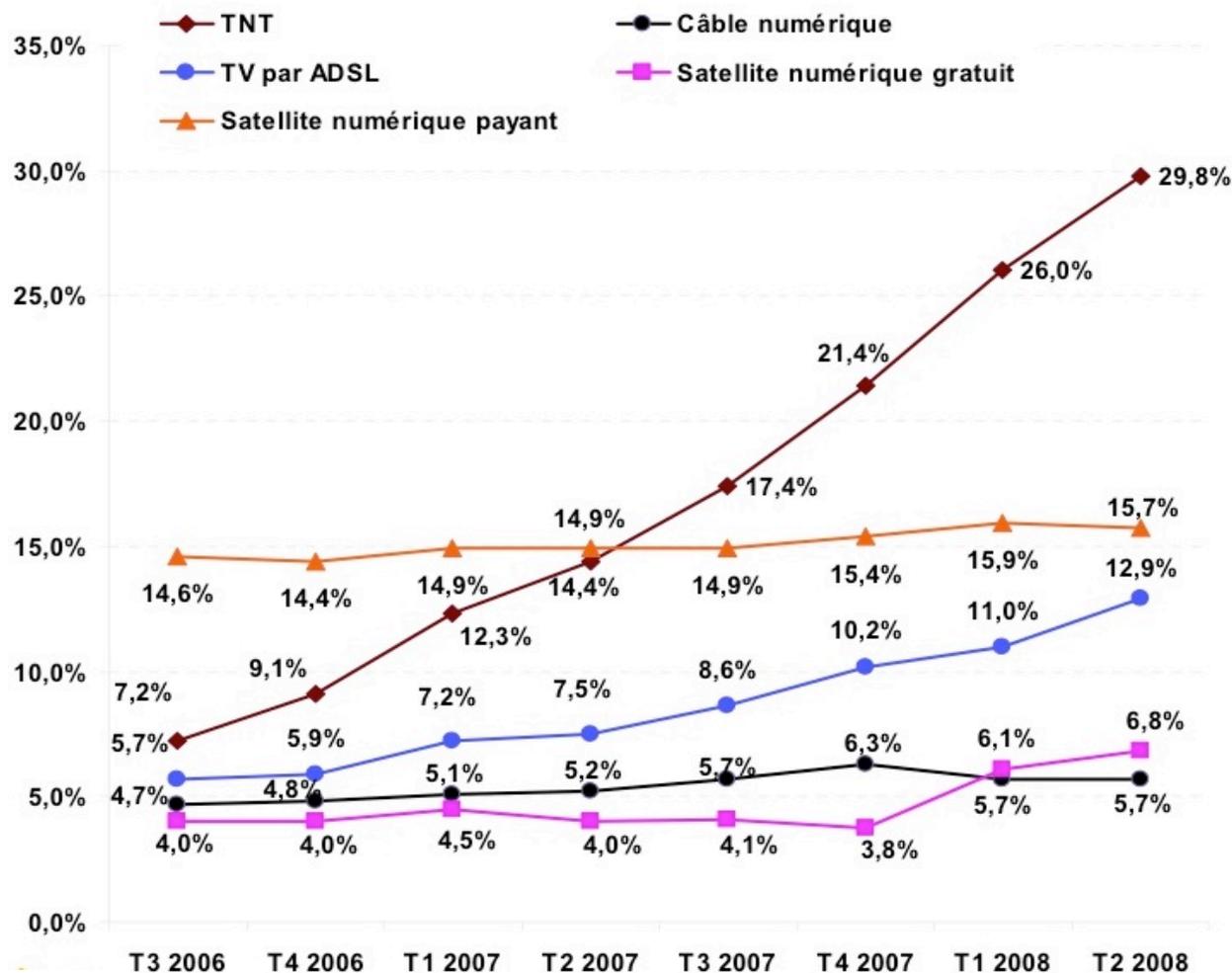
- 31,5% des foyers sont totalement numériques, soit + 1,7 pts par rapport au trimestre précédent

	T2 2007	T3 2007	T4 2007	T1 2008	T2 2008
Taux de foyers totalement numériques, niveau national	17,4 %	18,7 %	23 %	29,6 %	31,5 %

Source : TDF
Baromètre juillet 2008

On a besoin de tous les réseaux numériques, et surtout de l'hertzien

Evolution du taux d'initialisation par mode de réception

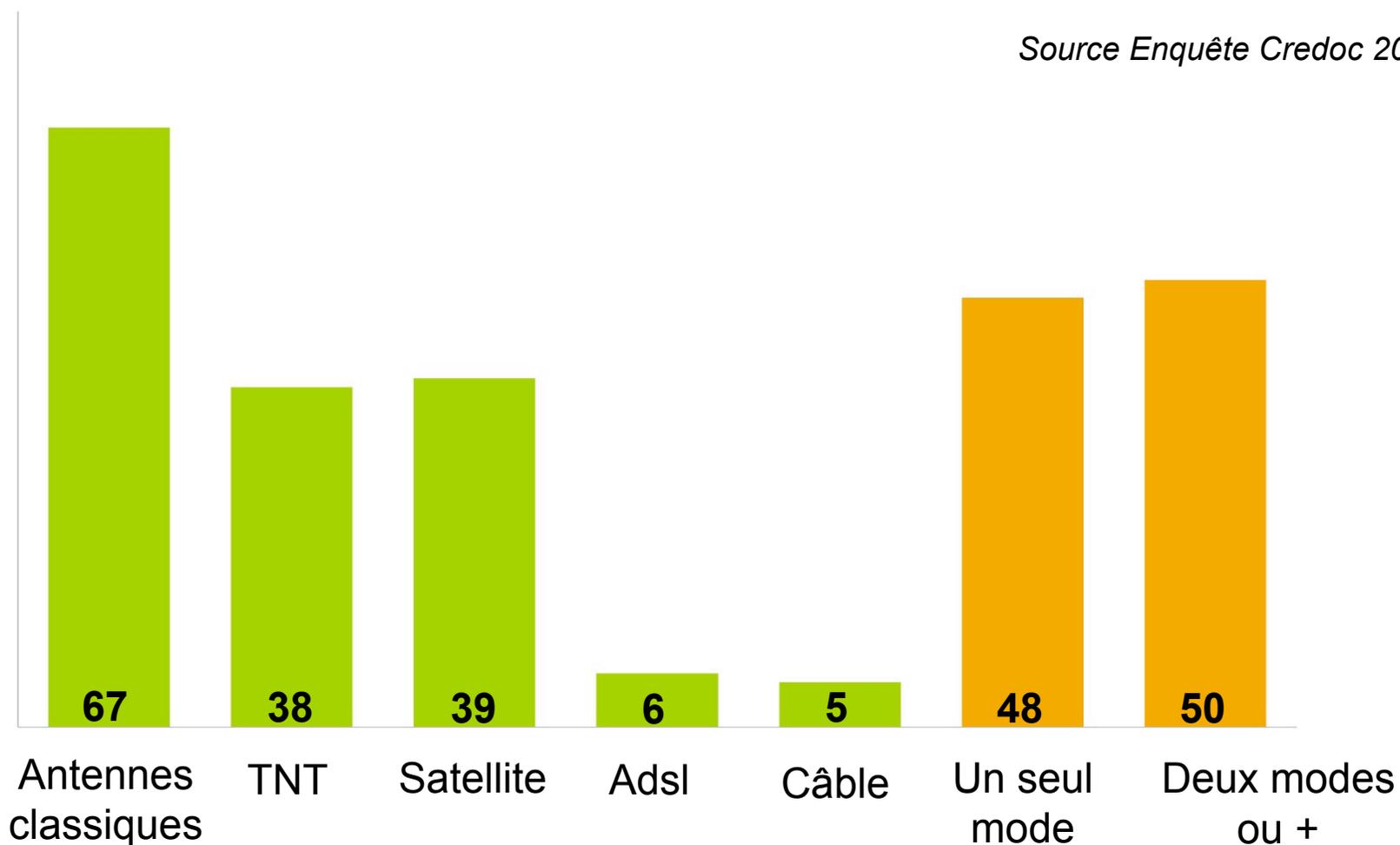


La TNT est le premier vecteur d'initialisation numérique des foyers, celui qui progresse le plus rapidement, mais pas le seul

Source : TDF
Baromètre juillet 2008

Réception de la télévision pour les habitants des villes de moins de 2 000 habitants : un foyer sur deux n'a que l'hertzien terrestre

On a souvent plusieurs postes, mais aussi souvent plusieurs modes de réception



Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
- 2. Comment est diffusée la TNT ?**
3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?
4. Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?
5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?
6. Quel rôle pour les collectivités ?
7. Quelles actions pour l'Avicca ?

TNT : les chaînes sont réparties sur des multiplex (un émetteur par multiplex)



Composition des Multiplex (mise à jour mai 2009)

R1 (Société de gestion du réseau)	R2 (Nouvelles télévisions numériques)	R3 (Compagnie du numérique hertzien)	R4 (Multi 4)	R5 (MR5)	R6 (SMR6)	R7 TMP
France 2 (2)	I-Télé (16)	Canal+ HD (4)	M6 (6)	France 2 HD (52)	TF1 (1)	Arte BFM TV Canal + Direct 8 EuropaCorp TV Eurosport France 2 France 3 I-Télé M6 NRJ 12 NT1 Orange Sport TF1 Virgin 17 W9
France 3 (3)	BFM TV (15)		W9 (9)		LCI (38)	
France 5 (5)	Direct 8 (8)	Canal+ Cinéma (32)	NT1 (11)	Eurosport France (39)		
LCP/Public Sénat (13)	Gulli (18)	Canal+ Sport (33)	Paris Première (31)	NRJ 12 (12)		
France 3 régions* ou Chaîne Locale	Virgin 17 (17)	Planète (35)	Arte HD (57)	TMC (10)		
Arte (7)	France 4 (14)	TPS Star (30)		TF1 HD (51)	TF6 (36)	

Service Public

() Numéros attribués par le CSA
TV HD

Chaînes privées gratuites

TMP, Télévision Mobile Personnelle : démarrage prévu premier semestre 2009, repoussé

Chaînes payantes

* en Ile-de-France canal occupé par France O

Les multiplex sont évolutifs



- évolution à l'extinction de l'analogique ou suivant zones frontalières (gabarits, puissance, canaux)
- utilisation de toute la bande après extinction de l'analogique : 11 multiplex + 2 TMP
- passage de chaînes d'un multiplex à l'autre (exemple : chaîne locale, France 4, TMC)
- passage progressif de la SD (MPEG2) à la HD (MPEG4) pour toutes les chaînes (émetteurs et équipements de réception)

La couverture hertzienne a des rendements fortement décroissants



- couverture analogique (TF1, F2, F3) : 3 600 émetteurs/chaîne
- 2005, 80% de la population en TNT : 110 émetteurs/multiplex
- fin 2009, 91% de la population en TNT : 461 émetteurs
- couverture planifiée actuellement : 1 626 (ou 1 423 pour R2 et R3)
- d'autres sites à venir pour atteindre 95%

➤ **Émetteurs complémentaires, 1 000, 2 000 sites par multiplex ?**

Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
2. Comment est diffusée la TNT ?
- 3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?**
4. Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?
5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?
6. Quel rôle pour les collectivités ?
7. Quelles actions pour l'Avicca ?

Chaînes actuellement en analogique (et autres chaînes sur les mêmes multiplex R1, R4 et R6)

- échelle nationale 95%
- échelle départementale **91%**
- échelle communale... peut descendre à **0%**

Nouvelles chaînes gratuites en TNT (R2 et R3)

- échelle nationale 95%
- échelle départementale **85%**
- échelle communale... peut descendre à **0%**

➤ **Pour l'extinction de l'analogique, on peut s'attendre à une pression des communes sur les départements et régions**

Chaînes haute définition en clair (sur R5)

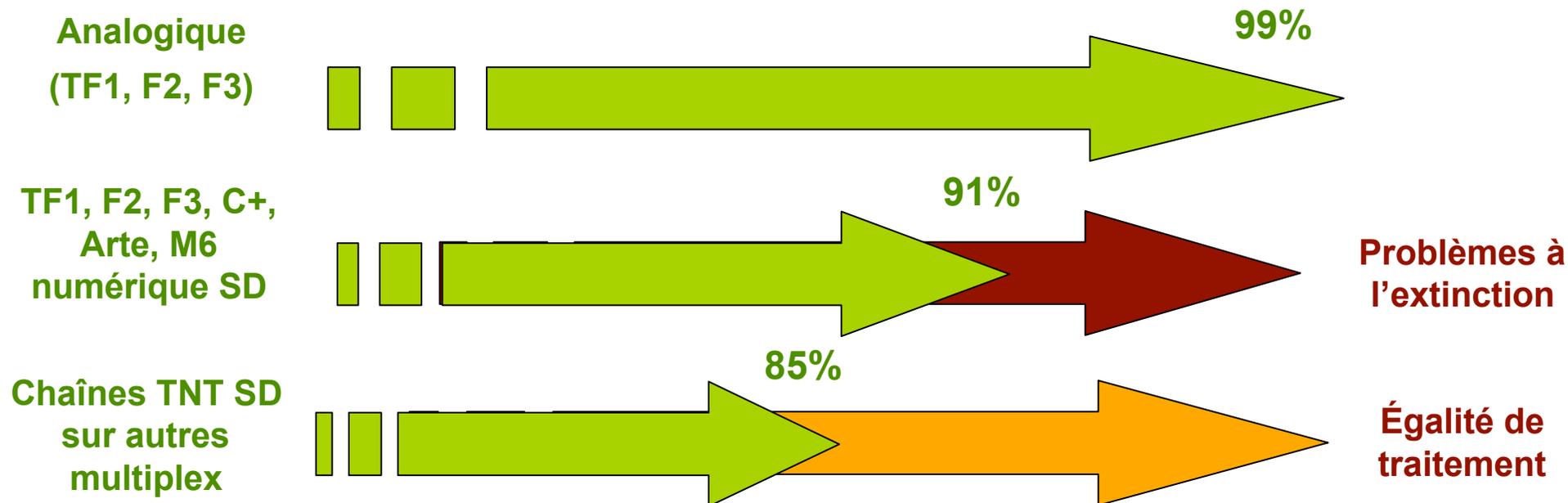
- aujourd'hui 27 émetteurs et 40 de la population
- 31 émetteurs nouveaux fin mai 2009, pour atteindre 60%
- 95% au niveau national après l'extinction

Télévision Mobile Personnelle (sur R7)

- échelle nationale 30% après 3 ans, 60% après 6 ans
- nécessite une densification du réseau d'émetteurs
- retard et problème de modèle économique

➤ **Pour la HD et la TMP, pas de pression dans l'immédiat...**

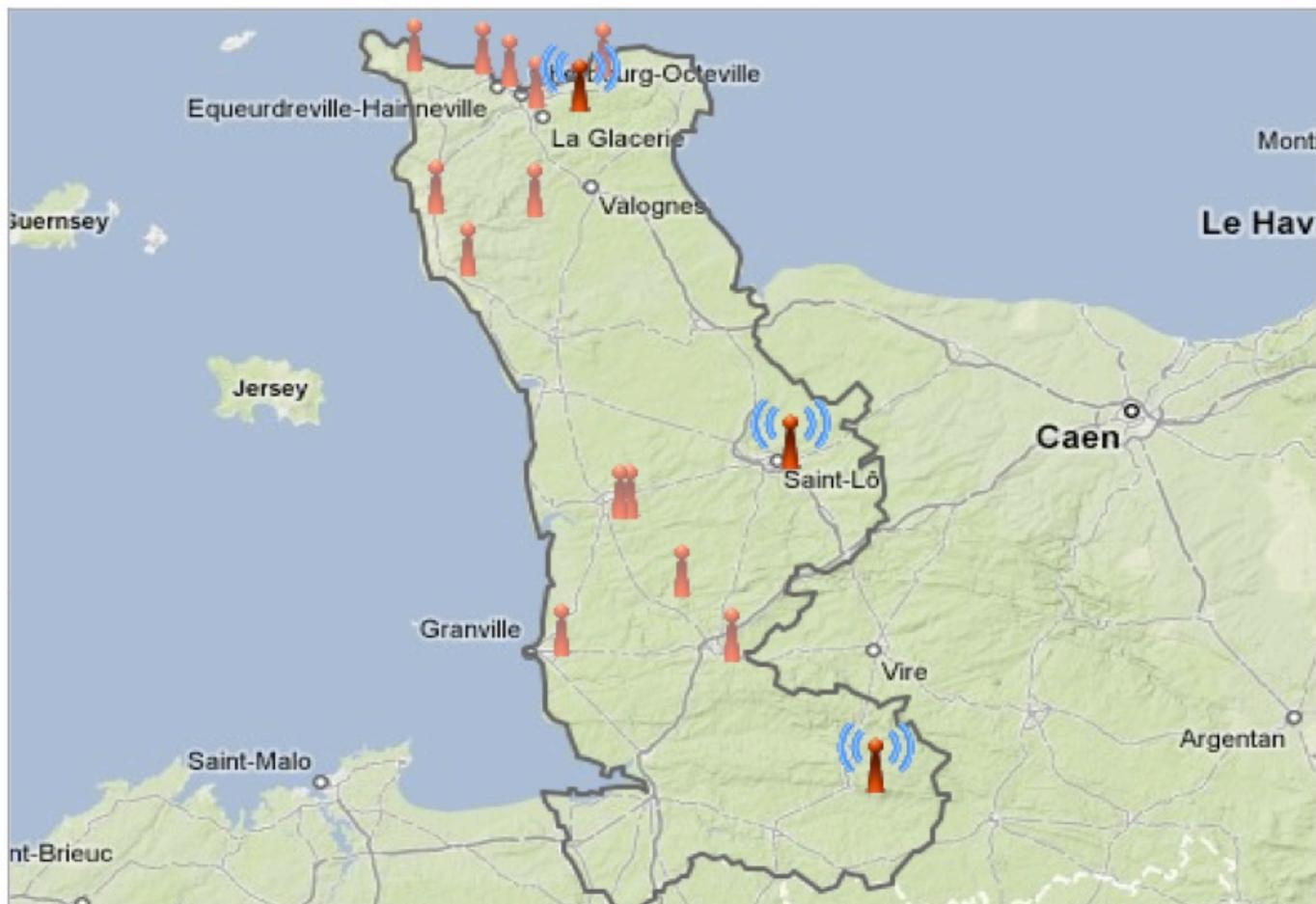
Les zones blanches de la TNT, pires que celles du haut débit ?



A l'échelle départementale, un problème potentiel majeur

- le service de télévision analogique, reçu aujourd'hui, va être coupé
- en zone rurale, un foyer sur deux reçoit seulement en hertzien terrestre
- équipement des foyers en ordinateurs 67%, en téléviseurs 97%
- 3 fois plus de laissés pour compte, hors satellite (au niveau national, couverture Adsl 98,3%, couverture TNT 95%)

Le CSA n'a pas publié les zones de couverture



Contrairement à ce que prévoit la LME, le CSA n'a pas publié la carte des zones de couverture prévue à l'extinction, mais une simple carte de sites. De plus tous les sites n'y figurent pas : la liste sera complétée « à l'initiative des chaînes ».

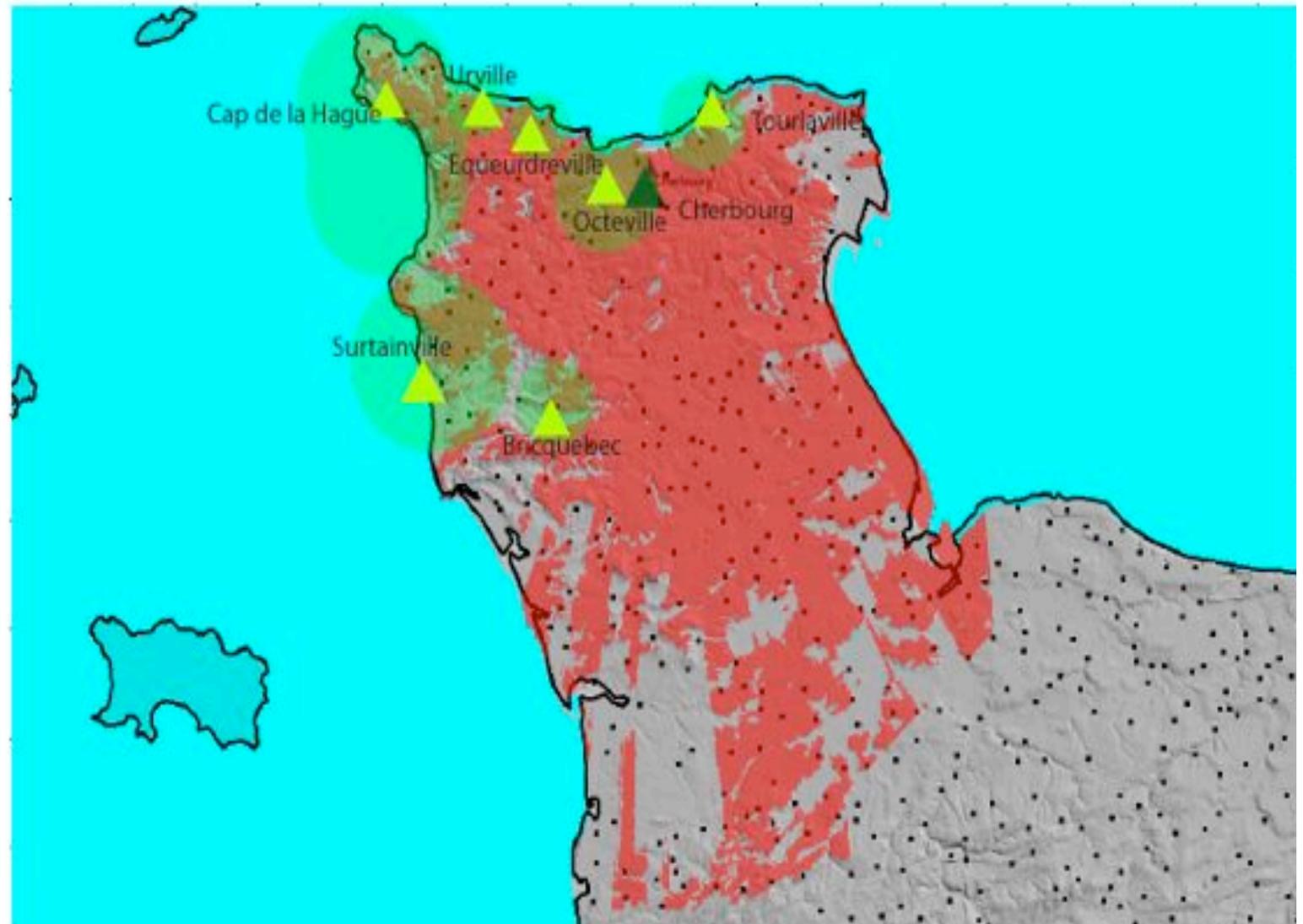
➤ Quelle concertation avec les collectivités ?

http://www.csa.fr/TV_numerique/tnt_zones_france.php

TDF fait des simulations de zones de couverture

Selon TDF, carte correspondant à 82% de couverture de la Manche

- certains émetteurs n'ouvrent que 2 mois avant l'extinction !
- comment contrôler les obligations de couverture ?
- certaines communes en analogique entièrement sans couverture



Deux types de zones d'ombre de la TNT

- « fracture numérique », là où un ré-émetteur analogique, desservant typiquement plusieurs centaines de foyers, sera éteint sans être remplacé. Ces zones sont identifiables
- « fissure numérique », dans une zone normalement couverte en TNT, mais où la réception sera impossible sur de multiples points (immeuble brouilleur, relief...). On peut recevoir un signal médiocre en analogique et rien en numérique pour certains ou tous les multiplex. Le déficit réel est inconnu (estimé entre 3 et 5 %), et diffus.

Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
2. Comment est diffusée la TNT ?
3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?
4. **Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?**
5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?
6. Quel rôle pour les collectivités ?
7. Quelles actions pour l'Avicca ?

En théorie, tout va bien pour le basculement



- la couverture TNT est déjà massive et elle s'étend progressivement
- le basculement est possible si l'équipement des foyers est déjà très important
- l'équipement des foyers vient par l'attractivité de l'offre gratuite, une montée en charge naturelle
- l'annonce de la fin de l'analogique, zone par zone, fait basculer ceux qui ne veulent pas un écran noir
- les résiduels en zone couverte sont traités par des campagnes d'information + aides financières et opérationnelles ciblées
- en zone non couverte il existe une offre satellite gratuite équivalente
 - **Quid en zone blanche du satellite (fonds de vallée...) ?**
 - **Retard : en 2008, 315 nouveaux émetteurs prévus, 174 ouverts (source GR1)**

Contenu

- les 18 chaînes nationales de la TNT gratuite en SD
- toutes les éditions régionales de France 3 + France O
- les 4 chaînes nationales en HD
- accès à d'autres tv et radio d'Astra

Coût pour un poste

- terminal 150 à 250 € par poste
- parabole et installation : 150 à 250 €
- pas d'abonnement

- **Coût d'équipement supérieur, plus de chaînes qu'en TNT, mais pas de locales**
- **Nouvelle offre satellite à venir (Fransat via Eutelsat sur Atlantic Bird 3)**
- **Les antennistes ont-ils la capacité d'intervention suffisante dans les zones non couvertes par la TNT ?**

Le calendrier d'extinction

- Coulommiers 4 février 2009
- Kayserberg avril/mai 2009
- Nord-Cotentin, 150 000 habitants, 18 novembre 2009
- certains réémetteurs de Besançon, Gex, Privas, Limoges, Chambéry 4T 2009

- 1T 2010 : Alsace (2 février), Basse-Normandie (9 mars), Lorraine
- 2T 2010 : Pays-de-Loire, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Bretagne
- 3T 2010 : Poitou-Charentes
- 4T 2010 : Bourgogne, Centre, Picardie, Nord
- 1T 2011 : Ile-de-France, Aquitaine
- 2T 2011 : Limousin, Côte-d'Azur, Corse, Auvergne
- 3T 2011 : Alpes, Rhône
- 4T 2011 : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence

➤ **Les étapes initiales ont glissé de 18 mois mais la date butoir n'a pas changé**

Une première à Coulommiers

- 10 communes, 30 000 habitants, TNT disponible partout depuis 7 mois
- extinction le 4 février 2009
- très forte médiatisation locale et nationale
- pour 80% de la population pas de problème majeur
 - séduits par la TNT
 - pas de difficultés pratiques
- pour 20% passage difficile
 - satisfaits par l'offre analogique actuelle
 - numérisation apparaît comme contrainte et coût sans contrepartie
 - crainte d'être mal conseillé et besoin d'assistance
- dont 1 à 2% d'irréductibles
 - déclarent préférer renoncer à la tv plutôt que de s'adapter

Bilan

- 2 à 3% de retardataires (non équipés la veille de l'extinction, idem expériences européennes)
- pratiquement pas de demande d'aide financière (trop complexe)

Source : GIP France Télévision Numérique

➤ **Dans ce cas, il n'y avait pas de problème de passage au satellite ou autre**

Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
2. Comment est diffusée la TNT ?
3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?
4. Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?
- 5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?**
6. Quel rôle pour les collectivités ?
7. Quelles actions pour l'Avicca ?

Les acteurs nationaux



Le Comité stratégique pour le numérique (Premier ministre, Ministres, CSA, ARCEP) est chargé de coordonner et orienter les actions

Le gouvernement fixe le principe des aides pour le passage (décret)

Le CSA

- planifie l'extension de la TNT
- veille au respect des engagements de couverture
- décide de l'extinction (annonce au moins 9 mois avant arrêt)

France télévision numérique (GIP Etat 50%, chaînes nationales analogiques 50%) accompagne l'extinction :

- interlocuteur des collectivités
- campagne de communication nationale et locale
- gestion de l'aide financière et de l'aide opérationnelle personnelle
- site internet et centre d'appel

Article 102 de la loi de l'audiovisuel (modifiée en 2007)

- Foyers bénéficiaires
 - exonérés de redevance
 - non encore équipés en numérique
 - sous conditions de ressources du foyer fiscal

- Aides modulées en fonction
 - des capacités contributives
 - des solutions de réception disponibles sur la zone

- Règles à fixer dans un décret en Conseil d'Etat

Barème provisoire appliqué pour Coulommiers

- accompagnement individualisé (équipement, mise en service) auprès des personnes âgées (plus de 70 ans) ou handicapées (taux d'incapacité permanente supérieure ou égale à 80%), par des « ambassadeurs du numérique » choisis parmi les antennistes, distributeurs d'électronique grand public et installateurs. Ces publics ont à leur charge un « ticket modérateur » de 20 €
- aide de 30 € pour l'acquisition d'un adaptateur, pour les foyers exonérés de redevance, et dont le revenu fiscal n'excède pas 4 877 € (personne seule), 7 695 € (couple) ou 10 513 € (couple avec deux enfants)
- prise en charge des éventuels frais d'installation d'antenne, sauf un ticket modérateur de 20 €, pour les foyers exonérés de redevance.

Rappel pour la phase de réaménagement, si passage au satellite

- 330 € TTC (délibération du CA/ANFR n-0712-13 du 6 décembre 2007), correspond au coût (installation d'une parabole et d'un démodulateur numérique).

Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
2. Comment est diffusée la TNT ?
3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?
4. Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?
5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?
- 6. Quel rôle pour les collectivités ?**
7. Quelles actions pour l'Avicca ?

Le rôle des collectivités

Général, selon France télévision numérique

- participent à la communication (journaux municipaux...)
- participent à l'animation (identification de relais : associations sociales...)

Dans les zones blanches de la TNT

- pression et contrôle sur les obligations de couverture
- déploiement éventuel de solutions alternatives (réseaux filaires...)
- déploiement éventuel d'émetteurs de multiplex

Un nouveau « droit » pour les collectivités

Article 80 de la Loi n° 2009-258 du 5 mars 2009/article 30-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986

- les collectivités et leurs groupements peuvent demander au CSA la ressource radio-électrique nécessaire dans les zones non couvertes
- la demande précise les multiplex, la zone de couverture
- la demande comporte une étude comparative des coûts pour la collectivité et pour les foyers suivant les modes de réception, tenant compte de l'existant
- le gouvernement conduit une étude générale sur ce sujet qui facilitera les études locales
- la collectivité ou le groupement est considéré comme un distributeur de services

Un calendrier plus que serré

- il n'y a pas de carte des futures zones blanches de la TNT
- il faudra enquêter sur les modes de réception des zones non couvertes (équipement satellite, foyers potentiellement aidés, éligibilité au triple play...)
- plus d'un an pour déployer des solutions filaires (marché + travaux type NRA ZO et collecte fibre par exemple)

Points de choix

- jusqu'à quel taux de couverture aller ?
- articulation financière et maîtrise d'ouvrage région/département/commune
- quels multiplex diffuser ?
 - R1 : principales chaînes publiques et chaîne locale
 - R1 + R4 + R6 : toutes les chaînes qui étaient en analogique
 - R1 + R2 + R4 + R6 : TNT gratuite en SD
 - R1 + R2 + R3 + R4 + R5 + R6 : égalité d'accès avec majorité population
 - R1 à R11 + 2 TMP : égalité d'accès en 2011 (13 émetteurs/site)
 - ... et demain la radio ?

Mesurer les conséquences avant de s'impliquer

Points de vigilance

- il s'agit de dépenses de fonctionnement récurrentes
- le marché de la diffusion est monopolistique
- faut-il apparaître comme responsable de la diffusion de la télévision ?
 - risque de devenir politiquement responsable de la réception
 - sera-t-il possible d'éteindre un jour ? (décision locale versus nationale)

Rôle des collectivités et de l'Etat dans l'extinction de la télévision analogique et l'extension de la TNT



1. Où en est l'équipement des foyers en numérique ?
2. Comment est diffusée la TNT ?
3. Quels sont les engagements de couverture, où seront les trous ?
4. Comment se passe l'extinction et quelle alternative par le satellite ?
5. Qui fait quoi au niveau de l'Etat, et quelles aides nationales ?
6. Quel rôle pour les collectivités ?
7. **Quelles actions pour l'Avicca ?**

Demandes d'évolution du cadre

- hausse des exigences de couverture
- aides suffisantes pour permettre le passage au satellite

Questions posées au CSA

- mécanisme prévu pour densifier les émetteurs
- participation des collectivités à ce mécanisme
- quelles mesures de couverture ?
- quelles obligations liées au statut de distributeur ?